

Action n°4.1.2	Appui technique de la FCEN dans le cadre du plan de gestion des EEE										
Objectifs	Développer des synergies avec les autres programmes										
Priorité	1										
Axe(s) de travail	Connaissance / conservation / sensibilisation / appui technique / transversal										
Calendrier	Action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	CBN / PDG EEE										
Échelles de travail	Echelle globale										
Contexte	<p>En raison de la forte artificialisation de la vallée du Rhône, les écosystèmes sont particulièrement altérés, les espèces exotiques envahissantes (EEE) prolifèrent. Sur le périmètre du plan Rhône sont dénombrées 143 EEE (FCEN).</p> <p>L'objectif est de travailler de manière conjointe avec la FCEN qui a la charge d'un plan de gestion des EEE à l'échelle du fleuve Rhône et de la Saône. Dans le cadre du PNA, la renaturation (concurrence interspécifique) sera privilégiée aux moyens de lutte traditionnels sur les espèces (arrachage, fauche, etc.).</p>										
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et cartographie des espèces végétales non indigènes ; - Hiérarchisation des EEE selon niveau d'invasion (cotation Lavergne) et leur risque invasif (cotation WEBER et EPPO ((European and mediterranean plant protection organization)) ; - Participation aux réunions de travail sur la problématique des EEE sur le fleuve Rhône-Saône avec un focus particulier sur la forêt ; - Suivi des EEE dans le cadre des travaux de renaturation ; - Etude sur la concurrence interspécifique entre la Vigne sauvage et les porte-greffes américains, étude sur les liens entre les zones contaminées par la flavescence dorée et les zones de présence des porte-greffes américains. 										
Action(s) associée(s)	-										
Indicateurs de résultats	Cartographie des EEE présentes sur la plaine alluviale du Rhône - Cartographie des mesures de gestion mise en place - Mise en place d'un espace de retour d'expériences et d'échange sur la problématique des EEE (en lien avec l'outil porté par l'OFB et le portail Espèces exotiques envahissantes).										
Éléments de budgétisation	30 jours soit 17 100 €										
Animateur.trice.s de l'action	FCEN, CBNMC										
Partenaires potentiels	OFB, Structures naturalistes (FNE, FRAPNA, LPO, etc.) et gestionnaires des milieux naturels (CEN, FCEN, Collectivités...), CBNA, CBNMed.										